
AIGPEF manifestation des vœux le 15 janvier 2025

Les révoltes paysannes

par Constant Lecoeur

Secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie d'agriculture de France

Ingénieur général honoraire des ponts, des eaux et des forêts

Oui la thématique des révoltes du milieu agricole est revenue d'actualité. Comment parler de ces révoltes paysannes sans évoquer un héritage paysan, et sans pour autant remonter aux jacqueries qui ont ponctué l'histoire de France ?

En 1967, Gordon Wright publiait « *La révolution rurale en France* », préfacée par Michel Debatisse. Dans son 1^{er} chapitre « *L'héritage paysan* », il cite qu'en 1949, l'historien britannique Alfred Cobban écrivait « En dernière analyse, au fond, la France est une République de paysans ». Pourquoi choisir cette citation, j'avais alors un an ? En 1850, deux actifs sur trois sont agricoles. En 1950, un Français sur quatre vit encore de l'agriculture. Ma génération a connu une décrue vertigineuse de la population active agricole pour atteindre aujourd'hui 1.5% de la population active totale rejoignant ainsi la situation de la Grand Bretagne. Cette profonde mutation démographique marque le paysage français mais encore plus le monde agricole.

Les mouvements paysans au début du XX^e siècle

En 1907 dans le Languedoc et le Roussillon, les vigneron se révoltent contre l'importation massive de vins étrangers. Ils inventent alors les codes des manifestations agricoles françaises contemporaines. Pourquoi, je l'évoque ? Nommé Directeur de la DDAF de l'Aube en 1990, on me rappelle qu'en 1911, les vigneron du département déclenchent un mouvement de protestation similaire en reprenant les modes d'action et les slogans de leurs confrères du sud. En effet, l'image des révoltes du Midi a beaucoup circulé.

Après la Seconde Guerre Mondiale

Qu'est-ce qui a marqué ma jeunesse ? Avec le plan Marshall d'après guerre, la mécanisation, le remembrement, le mouvement des CUMA, les prêts jeunes agriculteurs dont

mon père bénéficie en achetant un tracteur « Société Française Vierzon », le statut du fermage et du métayage, le mouvement des foyers ruraux (création de ce celui de mon village par mon père) sont les résultats des réformes portées à la Libération par François Tanguy Prigent, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Le « *miracle agricole* » d'après-guerre assure une production abondante, voire excessive. Mais il s'accomplit avec des agriculteurs dont certains doivent quitter le métier. Sous la IVème République, la population agricole diminue de 1 à 2 % chaque année. Dès 1953, face à la chute des prix, les soulèvements paysans, d'abord vigneron dans le Sud puis éleveurs dans le Centre et en Poitou-Charentes, mettent en place les premiers barrages de routes avec tracteurs. Ainsi naît le Comité de Guéret.

Les années 1960

Au tournant des années 1960, s'ajoute un contexte européen et mondial qui influence directement sur l'agriculture française. Les politiques communes de la Communauté économique européenne (CEE) soutiennent les exploitations autant qu'elles contraignent leur fonctionnement. Le gouvernement de Michel Debré met en place une Loi d'orientation agricole devant assurer la modernisation du secteur et la garantie des prix agricoles. Des révoltes violentes éclatent en mai 1961, commençant en Bretagne du sud touchée par une baisse désastreuse du prix des pommes de terre. L'étincelle enflamme la Bretagne qui avait été le théâtre de la guerre des artichauts en surproduction, un an plus tôt, avec Alexis Gourvenec, jeune agriculteur de 24 ans et vice-président de la FDSEA du Finistère. Ce dernier est arrêté avec un confrère à Morlaix. A l'annonce de cette nouvelle et pendant 10 jours, les voies ferrées et les routes sont bloquées, les villes envahies, les lignes téléphoniques sabotées. Les manifestations s'étendent au Massif Central, au Midi et à la vallée du Rhône, et ce pendant 6 semaines.

Il me semble important d'évoquer le rôle d'Edgard Pisani, homme qui a profondément laissé ses marques dans l'espace agricole. Nouveau ministre de l'agriculture du Général de Gaulle, il travaille en étroite collaboration avec le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) dont Michel Debatisse assure la présidence. Il construit ainsi la future loi complémentaire agricole de 1962. Trois orientations sont données : assurer la parité de revenu à une classe moyenne d'agriculteurs (garantie de prix, regroupements d'exploitations en GAEC, contrôle de l'affectation de foncier par les SAFER,...), permettre à des agriculteurs de faible revenu de migrer (Migrants agricoles) dans des régions en dépopulation agricole ou changer de métiers (Mutants agricoles) et enfin accélérer le départ d'agriculteurs âgés pour libérer des terres notamment par l'institution de l'indemnité viagère de départ (IVD). Ces dernières mesures sont assurées par la création du Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles (FASASA) et sa gestion par le Centre national d'aménagement des structures agricoles (CNASEA) dont j'ai été administrateur (lors de mon passage 1985-90 en Centrale). Les aides sont conditionnées par l'obtention de la capacité professionnelle agricole avec le développement de stage dits 200h si le diplôme obtenu par l'exploitant n'atteint pas le brevet d'étude professionnel agricole. Elles s'inscrivent toujours dans un schéma de modernisation de l'agriculture.

Edgar Pisani est également conscient du besoin de renforcer la formation des agriculteurs. Il suscite l'implantation et le développement des Lycées agricoles dans l'ensemble des départements.

À partir des années 1970

Les années 70 voient les résultats de ces actions et en même temps le monde agricole se divise entre une aile « lutte paysanne » (Bernard Lambert puis José Bové l'illustrent) et le syndicalisme majoritaire de l'alliance FNSEA/CNJA (François Guillaume, Louis Lauga puis Christiane Lambert, tous deux membres de l'Académie).

En 1971, le ministère de la Défense prévoit d'étendre un camp militaire situé près de Millau (Aveyron). Une centaine de paysans refusent de céder le plateau du Larzac et se rassemblent sous le slogan « Gardarem lo Larzac » (« Nous garderons le Larzac »). En 1973, les mouvements pacifistes et anti-nucléaires rejoignent cette cause : entre 60 et 100 000 personnes se retrouvent sur le Larzac pour soutenir les paysans et former un mouvement qui poursuit une guerre d'usure contre les pouvoirs publics : rassemblements sur le plateau, manifestations, marches vers Paris, actions de désobéissance civile.

La mondialisation des échanges soumettent le monde agricole à une pression qui s'avère difficile à surmonter pour une partie des agriculteurs. Les réformes successives de la PAC mettent aussi le feu aux poudres. La mise en place des quotas laitiers en 1984 avec Michel Rocard ministre de l'agriculture, la prime à la vache allaitante sont fortement contestées. Mais surtout les réformes de 1992 avec la généralisation des prix agricoles alignés sur les prix mondiaux avec la suppression des prix garantis remplacés par des primes compensatoires et le gel d'une partie des terres agricoles sont génératrices de mouvements violents contre l'Etat. Directeur de la DDAF dans l'Aube, j'ai eu droit au dépôt de fumier, au portail muré et aux oeufs projetés dans les bureaux. Les crises de l'énergie avec les deux premiers chocs pétroliers (1973 et 1979) et les hausses successives ont eu des conséquences sur les prix des intrants carburants et engrais minéraux.

En ce début du XXI^e siècle

Suite aux gilets jaunes en 2018, à la révolte des campagnes mais aussi à celle des agriculteurs, surviennent le mouvement « on marche sur la tête » avec les panneaux signalétiques inversés des villes et des villages, la montée à Rungis de la Coordination rurale et son blocage de la visite présidentielle au Salon de l'agriculture en 2024.

Enjeu économique, le « Mercosur » représente 82,3 % du PIB total de l'Amérique du Sud. Il est considéré comme le 4^e bloc économique du monde en termes de volume d'échange. La négociation en cours avec l'Union européenne (UE) suscite la mobilisation de l'ensemble des syndicats agricoles avec des barrages routiers et autoroutiers. Les motivations portent sur les risques de concurrence tant par des importations en hausse que par des différences de normes de productions entre l'UE et les pays du Mercosur.

Ces évènements montrent la permanence de ces manifestations paysannes et nous interrogent sur leur pourquoi et leur comment ? Je le ferai en faisant référence en partie aux Archives nationales du monde du travail.

Pourquoi lutter ?

Tout au long du XXe siècle et en ce début du XXIeme siècle, des motifs récurrents poussent les agriculteurs hors de leurs exploitations pour faire entendre leurs voix :

- protester contre les politiques agricoles nationales ou européennes ;
- demander une meilleure régulation du marché ;
- protester contre les importations ;
- attaquer les industries alimentaires et les grandes surfaces, coupables de l'octroi de prix trop faibles aux producteurs ;
- manifester contre un ras-le-bol administratif ;
- protester contre des problèmes fonciers : remembrement, expropriation, appropriation et prix excessif des terres, etc ;
- se révolter contre les contraintes environnementales ;
- ...

Comment lutter ?

Pour occuper l'espace médiatique et marquer les esprits, les agriculteurs français et européens ont recours à des actions symboliques :

- se rassembler devant la préfecture représentant l'Etat, rendez-vous rituel des agriculteurs en colère depuis les années 1930 ;
- occuper des lieux emblématiques voire endommager des édifices publics : il s'agit généralement d'épandage de fumiers ou de foin devant les préfectures ou les ministères, même si on compte aussi des saccages (comme celui du bureau de la ministre de l'Environnement en 1999 par des agriculteurs du Bassin parisien dont ceux de l'Oise, j'étais DDAF dans l'Oise) ou des destructions (incendie de préfecture ou de sous-préfecture Aude et Bretagne) ;
- détruire des denrées agricoles (fruits, légumes, lait, ...) ou emmener du bétail en ville ;
- s'attaquer à des grandes surfaces pour dénoncer des concurrences inégalitaires ;
- occuper des espaces agricoles pour empêcher leur transformation (plateau du Larzac, « ZAD » de Notre-Dame-des-Landes). « Des moutons, pas des canons »
- récemment s'en prendre à des institutions responsables de l'application de mesures environnementales contraignantes (inrae, agences de l'eau, office français de la biodiversité).
-

Le contexte en 2025

A la chute démographique, aux récents aléas climatiques et au contexte international perturbant, s'ajoutent des marques du changement climatique comme le révèle la cassure de

l'augmentation des rendements de céréales depuis les années 1990 (se référer à la fiche encyclopédique de notre confrère André Neveu) :

De réelles inquiétudes pour l'avenir de l'agriculture, le think tank « The Shift Project » a présenté les résultats de la consultation des agriculteurs menée dans le cadre de son rapport « **Pour une agriculture bas carbone, résiliente et prospère** ».

Cette consultation a été menée en deux temps :

- une enquête qualitative réalisée de mars à mai 2024 (70 participants) ;
- une enquête quantitative diffusée via un questionnaire en ligne ouvert du juin à octobre 2024, relayé par près d'une centaine d'organisations agricoles (chambres d'agriculture, syndicats, filières, associations, entreprises, collectifs, etc.) et par les « **Shifters** », le réseau de bénévoles du think tank (7 711 participants).

« Un redressement des données a été fait selon trois critères : région, surface agricole utile, signes d'identification de la qualité et de l'origine, et les données du recensement agricole 2020 pour la France métropolitaine », précise The Shift Project. Il ressort de cette étude que :

- 86 % des agriculteurs sont inquiets des effets du changement climatique (dérèglement climatique, fortes chaleurs, sécheresses, pluviométrie intense, gel, tempêtes) sur la viabilité de leur exploitation,

-74 % sont préoccupés par les conséquences des produits phytosanitaires sur leur propre santé,

-81 % invoquent au moins un frein financier pour justifier leurs difficultés à se convertir à des pratiques agronomiques durables.

-Sur l'énergie, la préoccupation principale des agriculteurs concerne la hausse du prix (77 % des réponses), suivie de la dépendance aux énergies fossiles (pétrole, gaz, engrais azotés) (71 %) et des émissions de GES (49 %).

Parmi les priorités pour l'agriculture française d'ici à 2050, les agriculteurs placent en tête la **meilleure autonomie agricole et alimentaire nationale** (88 % des répondants), suivie de la **contribution à l'indépendance énergétique nationale** (50 %) et de la contribution à la sécurité alimentaire internationale (33 %).

En conclusion à retenir :

L'héritage paysan, évoqué en préambule, est marqué par des révoltes successives et récurrentes face à des situations sociales, économiques, politiques et environnementales liées à diverses causes comme exposées ci-dessus. Aujourd'hui devenu minorité démographique, le monde paysan, se pose les questions : comment **faire face aux changements** nécessaires ou subis pour une agriculture durable et comment **se faire entendre** ?

Pour en savoir plus :

- Michel DEBATISSE : *La révolution silencieuse. Le combat des paysans*, Calmann Lévy, 1963.

- Michel GERVAIS, Claude SERVOLIN, Jean WEIL : Une France sans paysans, Le Seuil, 1966.
- Gordon WRIGHT : *La Révolution rurale en France*, Éditions de l'épi, 1967.
- Bernard LAMBERT : *Les paysans dans la lutte des classes*, Le Seuil, 1970.
- Archives nationales du monde du travail : *L'année de l'agriculture 2021*.
- François PURSEIGLE et Bertrand HERVIEU : *Une agriculture sans agriculteurs*, Presses de Sciences Po, 2023.
- Revue *Paysans en lutte*, n°6 spécial, juillet 1971.
- Le think-tank *The Shift Project* s'appuie sur des chefs de projet qui pilotent les groupes de travail. Le think-tank bénéficie du soutien de bénévoles qui ont constitué une association autonome : [Les Shifters](https://theshiftproject.org/article/pour-une-agriculture-bas-carbone-resiliente-et-prospere-the-shift-project-publie-son-rapport-final/)
<https://theshiftproject.org/article/pour-une-agriculture-bas-carbone-resiliente-et-prospere-the-shift-project-publie-son-rapport-final/>
- Blandine MESNEL et François PURSEIGLE: L'Etat face aux colères agricoles, la vie des Idées Collège de France 2025
- André NEVEU “*Evolution rendement blé*” fiche de l'Encyclopédie de l'Académie d'agriculture de France
- Constant LECOEUR « *Les révoltes paysannes* » fiche de l'Encyclopédie de l'Académie d'agriculture de France www.academie-agriculture.fr/publications/encyclopédie